RCS : METZ
Code greffe : 5751

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de METZ atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1958 B 00107
Numéro SIREN : 358 801 074
Nom ou dénomination : CLAUDE RIZZON PROMOTION SA

Ce dépôt a été enregistré le 02/10/2020 sous le numéro de dépôt 5149

H.B.M
Audit & Révision

Richard GAUTHIROT
Arnaud BERNARD
Virgile DEBS
Véronique MELZER

Siège social et bureaux
9, rue Pierre Simon de Laplace
BP 35032
57071 METZ Cedex 03
Tél. 03 87 66 77 33
Fax 03 87 56 05 73
E-mail : hbm@l2hassocies.fr

CLAUDE RIZZON PROMOTION
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au Capital de 3 051 650 €

Siège social : 1 route de Briey
57160 CHATEL SAINT GERMAIN

N ° SIRET : 358 801 074 00016

Copie certifiée conforme à l'original

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

H.B.M
Audit & Révision

Aux actionnaires de la société CLAUDE RIZZON PROMOTION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CLAUDE RIZZON PROMOTION, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre Directoire le 22 Avril 2020 sur les bases des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

H.B.M
Audit & Révision

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les Normes d'Exercice Professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les notes de l'annexe des comptes annuels concernant :

- Les principes et méthodes comptables : ces derniers précisent que le résultat de l'exercice tient compte des résultats dégagés au cours de ce même exercice par les filiales de votre société
- Les informations au titre des évènements post-clôture, liées au Covid-19,
- Les informations au titre de l'impact du Covid-19 sur l'activité de l'entreprise postérieurement à la clôture de l'exercice.

H.B.M
Audit & Révision

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire arrêté le 22 avril 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de Commerce.

H.B.M
Audit & Révision

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport de gestion de votre Directoire consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du Code de Commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Directoire.

H.B.M
Audit & Révision

Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux Normes d'Exercice Professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes d'Exercice Professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

H.B.M
Audit & Revision

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

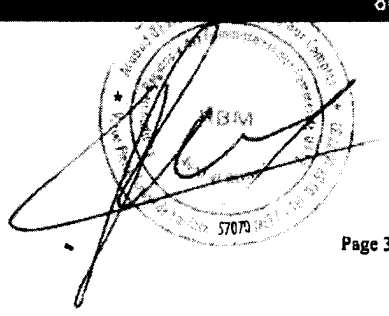
Fait à Metz, le 27 Avril 2020

Arnaud BERNARD

COMMISSAIRE AUX COMPTES

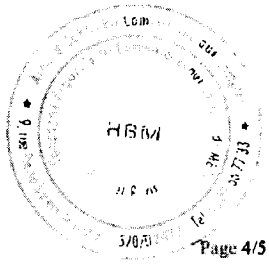
Bilan - Actif

Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	24 816	24 816		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	439 502	287 053	152 449	152 44
Constructions	1 426 023	994 850	431 172	457 53
Installations techniques, matériel, outillage	5 554	5 554		
Autres immobilisations corporelles	1 137 178	993 301	143 876	159 16
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	4 643 972		4 643 972	4 535 34
Créances rattachées à des participations	15 019 375		15 019 375	15 019 37
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 634		4 634	4 63
ACTIF IMMOBILISE	**22 701 054**	**2 305 575**	**20 395 479**	**20 328 50**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	38 509		38 509	38 50
Avances et acomptes versés sur commandes	55 164		55 164	58 60
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	826 568		826 568	839 56
Autres créances	56 776 868		56 776 868	74 213 28
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	24 410 497		24 410 497	3 525 65
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	4 840		4 840	12 69
ACTIF CIRCULANT	**82 112 446**		**82 112 446**	**78 688 30**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
				80



Bilan - Passif

Capital social ou individuel	(dont versé :	3 051 650)	3 051 650	3 051 650
Primes d'émission, de fusion, d'apport			4 046 907	4 046 907
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			305 165	305 165
Réserves statutaires ou contractuelles			44 835 477	43 472 146
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)		
Report à nouveau				
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			1 396 918	1 363 331
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées			118 801	113 258
CAPITAUX PROPRES			**53 754 917**	**52 352 457**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques				140 012
Provisions pour charges				
PROVISIONS				**140 012**
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			5 315	2 065
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			80 661	154 990
Dettes fiscales et sociales			469 661	453 252
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			48 197 371	45 914 033
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				
DETTES			**48 753 008**	**46 524 340**
Ecarts de conversion passif				



Ru			
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services	1 715 027	1 715 027	1 698 04
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**1 715 027**	**1 715 027**	**1 698 04**
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges		157 080	133 57
Autres produits		157 957	156 75
PRODUITS D'EXPLOITATION		**2 030 063**	**1 988 37**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres achats et charges externes		505 322	485 48
Impôts, taxes et versements assimilés		36 252	34 58
Salaires et traitements		774 034	647 12
Charges sociales		308 169	285 37
DOTATIONS D'EXPLOITATION			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		84 425	87 23
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
Dotations aux provisions			140 01
Autres charges		128 487	17
CHARGES D'EXPLOITATION		**1 836 690**	**1 679 99**
OPERATIONS EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée		414 021	530 71
Perte supportée ou bénéfice transféré		111 322	146 93
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participations		933 548	798 21
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés		426 905	460 31
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		55 289	45 26
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
PRODUITS FINANCIERS		**1 415 741**	**1 303 78**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées		314 771	314 05
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
CHARGES FINANCIERES		**314 771**	**314 05**
			2

Compte de résultat

Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 362
Produits exceptionnels sur opérations en capital	80 843	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	2 318	2 281
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**83 160**	**3 643**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		15 495
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	39 789	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	7 860	7 935
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**47 650**	**23 430**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	235 635	298 767
TOTAL DES PRODUITS	**3 942 986**	**3 826 520**
TOTAL DES CHARGES	**2 546 068**	**2 463 185**

A) FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1- EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

Néant

2 - DEROGATIONS MODIFICATIONS AUX PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis dans le respect des dispositions du dernier Plan Comptable Général 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.1 Evaluation du stock terrain

Depuis le 1er janvier 1999, les frais financiers ne sont pas inclus dans les valeurs d'exploitation.

2.2 Note sur les résultats des filiales et participations

Le résultat comptable de la société dégagé au cours de cet exercice tient compte du résultat dégagé au cours de ce même exercice par les SCI et SNC filiales.

B) INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1 - BILAN ACTIF

1.1 Immobilisations corporelles - amortissements

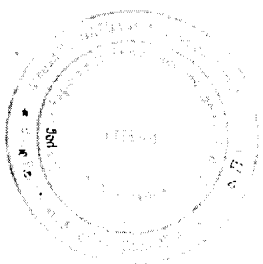
Immob.	Composants	Mode et Durée	
		Comptable	Fiscal
Immeubles	Structures des immeubles d'exploitation	Lin. 50 ans	Lin. 20 à 25 ans
	Structures des immeubles d'habitation	Lin. 70 ans	Lin. 40 ans
	Structures des immeubles commerciaux de placement	Lin. 40 ans	Lin. 20 à 25 ans
	Couvertures - Etanchéité - Charpente	Lin. 20 ans	même durée que la structure suivant sa nature (1)
	Enduits extérieurs	Lin. 15 ans	
	Menuiseries extérieures	Lin. 25 ans	
	Ascenceurs	Lin. 20 ans	
	Peinture - Déco. immeubles d'exploitation	Lin. 7 ans	
	Peinture - Décoration	Lin. 15 ans	
	Autres ouvrages	Lin. 25 ans	
Climatisation	Appareils extérieurs	Lin. 5 ans	dégressif 5 ans
	Appareils intérieurs	Lin. 5 ans	dégressif 5 ans
	Distribution et raccordements	Lin. 15 ans	Lin. 15 ans
Véhicules utilitaires - Fourgons		Lin. 4 ans	Lin. 4 ans
Véhicules de société		Lin. 5 ans	Lin. 5 ans
Aménagements de bureau (2)		Lin. 10 ans	Lin. 10 ans
Mobilier de bureau		Lin. 10 ans	Lin. 10 ans
Serveur de communication		Lin. 5 ans	dégressif 5 ans
Micro-ordinateurs - Clients légers		Lin. 3 ans	dégressif 3 ans
Imprimantes - copieurs		Lin. 3 ans	dégressif 3 ans
Logiciels		Lin. 3 ans	Lin. 3 ans
Grues à tour - Banches		Lin. 10 ans	dégressif 10 ans
Autres matériels de chantier		Lin. 5 ans	dégressif 5 ans

(1) pour les travaux qui constituent des remplacements de composants la durée d'amortissement fiscal sera identique à la durée d'amortissement IFRS.
Par contre les composants d'une immobilisation unique et nouvelle (hors immeubles de rapport) sont amortis fiscalement sur la durée fiscale unique pour l'ensemble des composants de l'immobilisation.

(2) Il s agit des travaux dans des locaux pris a bail par la société et propriété d'une autre société du groupe ou hors du groupe

Il est à noter que chaque composant fait l'objet d'une comparaison
- AMORTISSEMENT FISCAL DE LA PERIODE
- AMORTISSEMENT COMPTABLE DE LA PERIODE

Si l'amortissement fiscal est supérieur à l'amortissement comptable, un amortissement dérogatoire, fiscalement déductible, est comptabilisé.
Si l'amortissement fiscal est inférieur à l'amortissement comptable, une réintégration extracomptable est pratiquée.
L'amortissement dérogatoire négatif est comptabilisé dans la limite des amortissements dérogatoires positifs antérieurs.
La réintégration fiscale négative est pratiquée en régularisation et à concurrence des réintégrations fiscales des années antérieures
Cette déduction ou réintégration se fait globalement société par société et se comptabilise manuellement



1.2 - Immobilisations financières

a) Variation du poste "Autres Participations"

Augmentation : Acquisition de 416 parts supplémentaires de la SAS AMIRAL, aboutissant à une détention de 33,32%

Diminution : Cession de la totalité des parts détenues dans la SARL ICR RHONE ALPES

b) Variation du poste "Créances rattachées à des participations"

Augmentation : Néant

Diminution : Néant

c) Variation du poste "Autres Titres Immobilisés"

Augmentation : Néant

Diminution : Néant

1.3 - Garanties obtenues sur immobilisations financières

Néant

1.5 - Etat des stocks terrains

PROGRAMMES	TERRAIN ET FRAIS	FRAIS FINANCIERS ET DIVERS	TOTAL
05100 AFU VIGNES	36 434	0	36 434
05600 ZAJAC MAGNY	2 075	0	2 075
	38 509	0	38 509

1.6 Charges constatées d'avance

Honoraires	320
Partenariat-don	1 920
Documentation-abonnement	1 617
Publicité	544
Maintenance matériel	206
Intérêts-frais bancaires	232
Cotisations	
TOTAL	4 839

1.7 Produits à recevoir

Clients factures à établir	
Avoirs à recevoir	8 865
ETAT produits à recevoir	1 621
Organismes sociaux produits à recevoir	10 613
Intérêts courus à recevoir	3 162
Intérêts sur prêts	19 375
TOTAL	43 636

1.8 Créances - classement par échéance

L'échéance de l'ensemble des créances est à moins d'un an à l'exception des créances rattachées à des participations (15 000 000 euros) et les autres immobilisations financières (4 634 euros) qui sont à plus d'un an

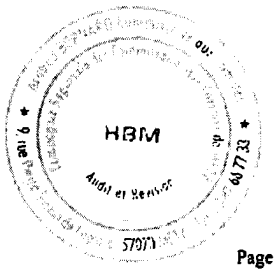
1.9 Créances concernant les entreprises liées

NATURE	ENTREPRISES LIEES
Créances clients et comptes rattachés	826 567
Autres créances	56 674 731

HBM

1.10 Liste des filiales et participations

Filiales et participations				
SARL SOGETRA	240 000	100%		1 823 095
	332 314	67 020		67 047
SAS MAISONS CLAUDE RIZZON	1 015 000	100%		19 364 831
	1 905 838	788 365		813 290
SNC SOLORIM	1 000 000	96%		63 000
	1 057 878			29 839
SARL ARIANE	200 000	90%		1
	4 119 758			125 099
SARL ICR PARTICIPATION	4 000 000	100%		0
	19 481 915			447 352
SCI PEUPLIERS	7 622	20%		0
	4 861			-2 760
SARL ICR 57	1 158 150	5%		3 089 147
	3 573 468			391 090
SARL ICR 54	767 670	5%		2 735 770
	3 356 082			286 057
SARL ICR ALSACE	261 150	5%		660 338
	453 890			120 489
SNC NANCY LE MONTET	152	10%		0
	279			-432
SNC ALSACE INVESTISSEMENTS	152	4,90%		420 000
	204 139			203 986
SNC MAISONS CLAUDE RIZZON ALSACE	495 520	6,14%		6 675 456
	964 994			497 838
SNC MAISONS CLAUDE RIZZON MEDITERRANEE	629 736	4,83%		4 239 803
	497 288			-180 826
SNC CR CREATION	1 500 000	10%		3 191 581
	1 335 435			-164 564
SNC CR ADMINISTRATION	50 000	5%		2 600 086
	3 787 807			265 542
SCI JCP COM	5 000	10%		0
	238 297			233 297
SAS AMIRAL	500 000	33%		2 353 950
	1 381 606			374 731
SC SAULMATT	1 000	50%		0
	78 505			-77 505
SNC CR HABITAT	5 000	10%		0
	217 909			-40 664
SC FONCIERE CR	5 000	73%		0
	512 292			443 054
SARL FONCIERE RL	50 000	80%		517 250
	134 619			41 602
SAS CR BATIR	50 000	5%		89 059
	162 451			-103 907
SAS RL BATIR	50 000	60%		3 709 486
	742 425			299 003
SCCV PALESTRA	1 000	5%		3 106 177
	424 185			423 185
SCCV DU BAGGERSEE	1 500	60%		354 188
	22 062			-23 562
SCCV AMPHI-SUD	1 500	5%		3 502 238
	19 838			-21 338
SCI LES RESIDENCES PORT ROYAL	1 000	5%		7 446 377
	1 693 260			1 692 260
SCI LES RESIDENCES DE L'ALZETTE	1 000	5%		0
	444 028			-445 028
SCI LES RESIDENCES DU LAC	1 000	5%		46 000
	722 402			-723 402



2 - BILAN PASSIF

2.1 Capital

	Nombre d'actions	Valeur nominale
- Début de l'exercice	8 719	350
- Fin de l'exercice	8 719	350

Nombre d'actions ordinaires : 8 719
Nombre d'actions à dividende prioritaire : 0
Transformation le 25/06/15 des actions à dividendes prioritaires en actions ordinaires.

2.2 Identité de la société consolidante

CLAUDE RIZZON PROMOTION
SIREN 358 801 074
1 Route de Briey
57160 CHATEL ST GERMAIN
France

2.3 Accroissements et allégements de la dette future d'impôts

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation se décompose comme suit :

BASE :

- ORGANIC	0
TOTAL	**0**
Taux d'imposition 31 %	**0**
Allégement de la dette future d'impôts	**0**

2.4 Classement des dettes par échéances

Toutes les dettes sont exigibles à moins d'un an.

2.5 Charges à payer

Montant à l'ouverture	207 687
Montant dotés	207 687
Montant repris	
Montant comptabilisé	150 925
Montant (clôture)	150 925

LIBELLE	POSITION A L'OUVERTURE	CHARGES A PAYER DEDUCTIBLES	CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES
Intérêts courus Emprunts et assimilés	21 736	21 736	
Factures à recevoir et avoir à établir	65 960	65 960	
Personnel	1 037	1 037	
Organismes sociaux	811	811	
Etat	4 690	4 690	
Provisions pour congés payés	56 691	56 691	
Charges à payer		0	
TOTAL	[illegible]	[illegible]	0

2.6 Sûretés réelles accordées

Néant

2.7 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Résultats avant impôts	1 597 042	35 510
Impôts	225 692	9 943
Résultats après impôts	1 371 350	25 567

HBM

2.8 Rémunération des dirigeants

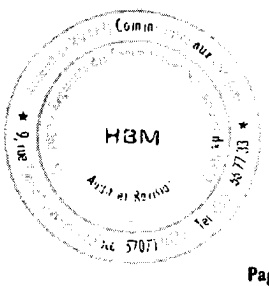
Du fait du nombre limité de personnes concernées, les rémunérations ne sont pas mentionnées.

2.9 Dettes concernant les entreprises liées

NATURE	ENTREPRISES LIEES
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0
Groupe et associés	47 202 356
Autres dettes et Quote Part de résultat de participations	992 945

2.10 Provisions

Provision au 1,01	0	140 012	83 308
Augmentation de l'exercice	0	0	65 960
Diminution de l'exercice	0	140 012	83 308
Provision en fin d'exercice	0	0	65 960



C) AUTRES INFORMATIONS

1 - ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE RETRAITE

Le montant des droits hors charges pour les indemnités de départ à la retraite est évalué à 72 009 euros.
Cette somme est versée à concurrence de 67 299,60 € (relevé de compte au 31/12/2019) à un organisme qui prendra en charge les indemnités de départ à la retraite de nos salariés.

2-HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires afférents à la certification des comptes 2019 s'élève à 11 826€, bénéficiaire HBM AUDIT.

3 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Pour compte	bénéficiaire	Type	MT Maxi	Encours 31/12	Échéance
SC CR HABITAT	BPLC	PRÊT	346 440,00	2 584 073,12	25/01/2030
SC FONCIERE CR	CA	PRÊT	1 925 000,00	1 102 192,01	10/02/2030
SC FONCIERE CR	CA	PRÊT	1 925 000,00	1 092 619,98	10/01/2030
SC FONCIERE CR	SG	PRÊT	650 000,00	3 560 638,00	30/12/2026
SCCV PALESTRA	BECM	DECOUVERT	600 000,00	0,00	31/01/2020
		GFA	155 270,00		31/12/2999
SCCV ILLWICKERSHEIM	BECM	DECOUVERT	400 000,00	0,00	31/12/2019
SCCV ALLEE DES ROMANCES	BNP	DECOUVERT*	2 000 000,00	1 999 702,10	31/12/2019
		GFA	8 988 700,00		31/12/2999
SNC ALSACE INVESTISSEMENT	BECM	PRÊT	1 900 000,00	37 034,40	31/03/2020
SNC CR CREATION	BECM	DECOUVERT	1 000 000,00	951 620,99	31/12/2020
SCCV COTE MARIANNE	BECM	DECOUVERT	800 000,00	0,00	31/03/2020
		GFA	1 296 263,00		31/12/2999
		DECOUVERT	550 000,00	0,00	31/05/2020
		GFA	578 133,00		31/12/2999
SCCV SAULMATT	BECM	PRÊT	300 000,00	792 527,74	30/09/2035
SCCV PALADINES	BECM	DECOUVERT	2 600 000,00	2 403 344,00	31/10/2021
		GFA	2 577 040,00		31/10/2022

4 - VENTILATION DE L'EFFECTIF AU 31/12/19

- CADRES	5
- EMPLOYES	4
TOTAL	9

5 - COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

Le CPF remplace le droit individuel à la formation (DIF) depuis le 1er janvier 2015 mais les heures du DIF restent mobilisables dans le cadre du CPF.
L'URSSAF alimentera directement le CPF à partir des DADS et des DSN.

6 - CREDIT IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI

A compter du 1er janvier 2019 le CICE est remplacé par un allègement de cotisations patronales pérenne, ciblé sur les bas salaires.

7 - LISTE DES TRANSACTIONS EFFECTUEES PAR LA SOCIETE AVEC DES PARTIES LIEES

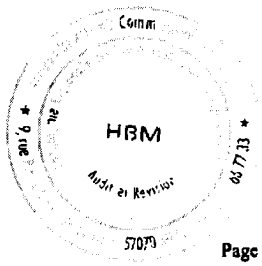
NON APPLICABLE

8 - INFORMATION AU TITRE D'UN EVENEMENT POST-CLÔTURE

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un évènement majeur.
L'entreprise a estimé à la date d'arrêté de ses comptes que cette situation relève d'un évènement post-clôture sans lien avec une situation existante au 31 décembre 2019.
Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet évènement.

9- INFORMATION AU TITRE DE L'IMPACT DU COVID-19 SUR L'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE POSTERIEUREMENT A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire n'aura pas d'impact significatif sur son activité.



FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		32 379	
Terrains		439 502	
	Dont composants		
Constructions sur sol propre		1 418 955	14 612
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.		5 944	
Installations générales, agenc., aménag.		951 592	
Matériel de transport		93 863	65 090
Matériel de bureau, informatique, mobilier		120 496	
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		**3 030 352**	**79 702**
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations		19 554 721	111 488
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières		4 634	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		**19 559 355**	**111 488**

90

FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT		
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES	7 563	24 816
Terrains		439 502
Constructions sur sol propre	7 545	1 426 023
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions, installations générales, agenc.		
Installations techn.,matériel et outillages ind.	390	5 554
Installations générales, agencements divers		951 592
Matériel de transport	93 863	65 090
Matériel de bureau, informatique, mobilier		120 496
Emballages récupérables et divers		
Immobilisations corporelles en cours		
Avances et acomptes		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**101 797**	**3 008 257**
Participations évaluées par mise équivalence		
Autres participations	2 862	19 663 347
Autres titres immobilisés		
Prêts et autres immobilisations financières		4 634
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**2 862**	**19 667 981**

Amortissements

FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	32 379		7 563	24 816
Terrains	287 053			287 053
Constructions sur sol propre	961 419	37 637	4 206	994 850
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 944		390	5 554
Installations générales, agenc. et aménag. divers	848 867	26 904		875 772
Matériel de transport	58 107	14 462	60 274	12 295
Matériel de bureau et informatique, mobilier	99 814	5 421		105 235
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**2 261 204**	**84 425**	**64 869**	**2 280 759**

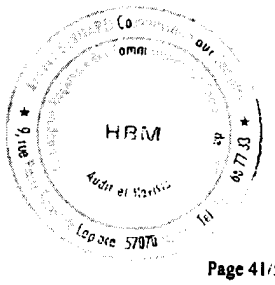
FRAIS ETBL				
AUT. INC.				
Terrains				
Construct.				
- sol propre				
- sol autrui				
- installations	7 860	2 281		5 579
Install. Tech.				
Install. Gén.				
Mat. Transp.				
Mat bureau			37	-37
Embal récup.				
CORPOREL.	**7 860**	**2 281**	**37**	**5 542**
Acquis. titre				
				42

Frais d'émission d'emprunts à étaler .
Primes de remboursement des obligations

Provisions et dépréciations

Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	113 258	7 860	2 318	118 801
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	**113 258**	**7 860**	**2 318**	**118 801**
Provisions pour litiges	140 012		140 012	
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	207 687	150 926	207 687	150 926
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**347 699**	**150 926**	**347 699**	**150 926**
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS				

Dotations et reprises d'exploitation	150 926	347 699
Dotations et reprises financières		
Dotations et reprises exceptionnelles	7 860	2 318
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice		



CLAUDE RIZZON PROMOTION

1 Route DE BRIEY

57160 CHATEL SAINT GERMAIN

Comptes au 31/12/2019

[redacted]

COPIE CERTIFIEE CONFORME

CLAUDE RIZZON PROMOTION

Bilan et Compte de Résultat

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2019	31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	24 816	24 816		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	439 502	287 053	152 449	152 449
Constructions	1 426 023	994 850	431 172	457 537
Installations techniques, matériel, outillage	5 554	5 554		
Autres immobilisations corporelles	1 137 178	993 301	143 876	159 162
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	4 643 972		4 643 972	4 535 346
Créances rattachées à des participations	15 019 375		15 019 375	15 019 375
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 634		4 634	4 634
ACTIF IMMOBILISE	**22 701 054**	**2 305 575**	**20 395 479**	**20 328 503**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	38 509		38 509	38 509
Avances et acomptes versés sur commandes	55 164		55 164	58 600
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	826 568		826 568	839 561
Autres créances	56 776 868		56 776 868	74 213 289
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	24 410 497		24 410 497	3 525 655
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	4 840		4 840	12 691
ACTIF CIRCULANT	**82 112 446**		**82 112 446**	**78 688 305**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**104 813 500**	**2 305 575**	**102 507 925**	**99 016 809**

B) INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1 - BILAN ACTIF

1.1 Immobilisations corporelles - amortissements

Immob.	Composants	Mode et Durée	
		Comptable	Fiscal
Immeubles	Structures des immeubles d'exploitation	Lin. 50 ans	Lin. 20 à 25 ans
	Structures des immeubles d'habitation	Lin. 70 ans	Lin. 40 ans
	Structures des immeubles commerciaux de placement	Lin. 40 ans	Lin. 20 à 25 ans
	Couvertures - Etanchéité - Charpente	Lin. 20 ans	même durée que la structure suivant sa nature (1)
	Enduits extérieurs	Lin. 15 ans	
	Menuiseries extérieures	Lin. 25 ans	
	Ascenceurs	Lin. 20 ans	
	Peinture - Déco. immeubles d'exploitation	Lin. 7 ans	
	Peinture - Décoration	Lin. 15 ans	
	Autres ouvrages	Lin. 25 ans	
Climatisation	Appareils extérieurs	Lin. 5 ans	dégressif 5 ans
	Appareils intérieurs	Lin. 5 ans	dégressif 5 ans
	Distribution et raccordements	Lin. 15 ans	Lin. 15 ans
Véhicules utilitaires - Fourgons		Lin. 4 ans	Lin. 4 ans
Véhicules de société		Lin. 5 ans	Lin. 5 ans
Aménagements de bureau (2)		Lin. 10 ans	Lin. 10 ans
Mobilier de bureau		Lin. 10 ans	Lin. 10 ans
Serveur de communication		Lin. 5 ans	dégressif 5 ans
Micro-ordinateurs - Clients légers		Lin. 3 ans	dégressif 3 ans
Imprimantes - copieurs		Lin. 3 ans	dégressif 3 ans
Logiciels		Lin. 3 ans	Lin. 3 ans
Grues à tour - Banches		Lin. 10 ans	dégressif 10 ans
Autres matériels de chantier		Lin. 5 ans	dégressif 5 ans

(1) pour les travaux qui constituent des remplacements de composants la durée d'amortissement fiscal sera identique à la durée d'amortissement IFRS.
Par contre les composants d'une immobilisation unique et nouvelle (hors immeubles de rapport) sont amortis fiscalement sur la durée fiscale unique pour l'ensemble des composants de l'immobilisation.

(2) Il s'agit des travaux dans des locaux pris a bail par la société et propriété d'une autre société du groupe ou hors du groupe.

Il est à noter que chaque composant fait l'objet d'une comparaison
- AMORTISSEMENT FISCAL DE LA PERIODE
- AMORTISSEMENT COMPTABLE DE LA PERIODE

Si l'amortissement fiscal est supérieur à l'amortissement comptable, un amortissement dérogatoire, fiscalement déductible, est comptabilisé.
Si l'amortissement fiscal est inférieur à l'amortissement comptable, une réintégration extracomptable est pratiquée.
L'amortissement dérogatoire négatif est comptabilisé dans la limite des amortissements dérogatoires positifs antérieurs.
La réintégration fiscale négative est pratiquée en régularisation et à concurrence des réintégrations fiscales des années antérieures.
Cette déduction ou réintégration se fait globalement société par société et se comptabilise manuellement.

1.2 - Immobilisations financières

a) Variation du poste "Autres Participations"

Augmentation : Acquisition de 416 parts supplémentaires de la SAS AMIRAL, aboutissant à une détention de 33,32%

Diminution : Cession de la totalité des parts détenues dans la SARL ICR RHONE ALPES

b) Variation du poste "Créances rattachées à des participations"

Augmentation : Néant

Diminution : Néant

c) Variation du poste "Autres Titres Immobilisés"

Augmentation : Néant

Diminution : Néant

1.3 - Garanties obtenues sur immobilisations financières

Néant

1.5 - Etat des stocks terrains

05100 AFU VIGNES	36 434	0	36 434
05600 ZAJAC MAGNY	2 075	0	2 075

1.6 Charges constatées d'avance

Honoraires	320
Partenariat-don	1 920
Documentation-abonnement	1 617
Publicité	544
Maintenance matériel	206
Intérêts-frais bancaires	232
Cotisations	

1.7 Produits à recevoir

Clients factures à établir	
Avoirs à recevoir	8 865
ETAT produits à recevoir	1 621
Organismes sociaux produits à recevoir	10 613
Intérêts courus à recevoir	3 162
Intérêts sur prêts	19 375

1.8 Créances - classement par échéance

L'échéance de l'ensemble des créances est à moins d'un an à l'exception des créances rattachées à des participations (15 000 000 euros) et les autres immobilisations financières (4 634 euros) qui sont à plus d'un an .

1.9 Créances concernant les entreprises liées

Créances clients et comptes rattachés	826 567
Autres créances	56 674 731

1.10 Liste des filiales et participations

SARL SOGETRA	240 000	100%		1 623 095
	332 314	67 020		67 047
SAS MAISONS CLAUDE RIZZON	1 015 000	100%		19 384 831
	1 905 838	788 365		813 290
SNC SOLORIM	1 000 000	96%		63 000
	1 057 878			29 839
SARL ARIANE	200 000	90%		1
	4 119 756			125 099
SARL ICR PARTICIPATION	4 000 000	100%		0
	19 481 915			447 352
SCI PEUPLIERS	7 622	20%		0
	4 861			-2 760
SARL ICR 57	1 158 150	5%		3 089 147
	3 573 468			391 090
SARL ICR 54	767 670	5%		2 735 770
	3 356 082			286 057
SARL ICR ALSACE	261 150	5%		860 338
	453 890			120 489
SNC NANCY LE MONTET	152	10%		0
	- 279			-432
SNC ALSACE INVESTISSEMENTS	152	4,90%		420 000
	204 139			203 986
SNC MAISONS CLAUDE RIZZON ALSACE	495 520	6,14%		6 675 456
	994 994			497 838
SNC MAISONS CLAUDE RIZZON MEDITERRANEE	629 736	4,83%		4 239 803
	497 286			-180 826
SNC CR CREATION	1 500 000	10%		3 191 561
	1 335 435			-164 564
SNC CR ADMINISTRATION	50 000	5%		2 600 066
	3 787 807			265 542
SCI JCP COM	5 000	10%		0
	238 297			233 297
SAS AMIRAL	500 000	33%		2 353 950
	1 381 806			374 731
SC SAULMATT	1 000	50%		0
	- 76 505			-77 505
SNC CR HABITAT	5 000	10%		0
	217 909			-40 664
SC FONCIERE CR	5 000	73%		0
	512 292			443 054
SARL FONCIERE RL	50 000	80%		517 250
	134 619			41 602
SAS CR BATIR	50 000	5%		89 059
	- 162 451			-103 907
SAS RL BATIR	50 000	60%		3 709 466
	742 425			299 003
SCCV PALESTRA	1 000	5%		3 108 177
	424 185			423 185
SCCV DU BAGGERSEE	1 500	80%		354 188
	- 22 062			-23 562
SCCV AMPHI-SUD	1 500	5%		3 502 238
	- 19 838			-21 338
SCI LES RESIDENCES PORT ROYAL	1 000	5%		7 448 377
	1 693 260			1 692 260
SCI LES RESIDENCES DE L'ALZETTE	1 000	5%		0
	- 444 028			-445 028
SCI LES RESIDENCES DU LAC	1 000	5%		46 000
	- 722 402			-723 402

2 - BILAN PASSIF

2.1 Capital

- Début de l'exercice	8 719	350
- Fin de l'exercice	8 719	350

Nombre d'actions ordinaires : 8 719
Nombre d'actions à dividende prioritaire : 0
Transformation le 25/06/15 des actions à dividendes prioritaires en actions ordinaires.

2.2 Identité de la société consolidante

CLAUDE RIZZON PROMOTION
SIREN 358 801 074
1 Route de Briey
57160 CHATEL ST GERMAIN
France

2.3 Accroissements et allégements de la dette future d'impôts

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation se décompose comme suit :

BASE :

- ORGANIC	0
TOTAL	**0**
Taux d'imposition 31 %	0
Allégement de la dette future d'impôts	**0**

2.4 Classement des dettes par échéances

Toutes les dettes sont exigibles à moins d'un an.

2.5 Charges à payer

	207 687		
	207 687		
	150 925		
	150 925		
Intérêts courus Emprunts et assimilés	21 736	21 736	
Factures à recevoir et avoir à établir	65 960	65 960	
Personnel	1 037	1 037	
Organismes sociaux	811	811	
Etat	4 690	4 690	
Provisions pour congés payés	56 691	56 691	
Charges à payer		0	

2.6 Sûretés réelles accordées

Néant

2.7 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Résultats avant impôts	1 597 042	35 510
Impôts	225 692	9 943
Résultats après impôts	1 371 350	25 567

2.8 Rémunération des dirigeants

Du fait du nombre limité de personnes concernées, les rémunérations ne sont pas mentionnées.

2.9 Dettes concernant les entreprises liées

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0
Groupe et associés	47 202 356
Autres dettes et Quote Part de résultat de participations	992 945

2.10 Provisions

Provision au 1,01	0	140 012	83 308
Augmentation de l'exercice	0	0	65 960
Diminution de l'exercice	0	140 012	83 308
Provision en fin d'exercice	0	0	65 960

C) AUTRES INFORMATIONS

1 - ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE RETRAITE

Le montant des droits hors charges pour les indemnités de départ à la retraite est évalué à 72 009 euros.
Cette somme est versée à concurrence de 67 299,60 € (relevé de compte au 31/12/2019) à un organisme qui prendra en charge les indemnités de départ à la retraite de nos salariés.

2-HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires afférents à la certification des comptes 2019 s'élève à 11 826€, bénéficiaire HBM AUDIT.

3 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Pour compte	bénéficiaire	Type	MT Maxi	Encours 31/12	Échéance
SC CR HABITAT	BPLC	PRÊT	346 440,00	2 584 073,12	25/01/2030
SC FONCIERE CR	CA	PRÊT	1 925 000,00	1 102 192,01	10/02/2030
SC FONCIERE CR	CA	PRÊT	1 925 000,00	1 092 619,98	10/01/2030
SC FONCIERE CR	SG	PRÊT	650 000,00	3 560 638,00	30/12/2026
SCCV PALESTRA	BECM	DECOUVERT	600 000,00	0,00	31/01/2020
		GFA	155 270,00		31/12/2999
SCCV ILLWICKERSHEIM	BECM	DECOUVERT	400 000,00	0,00	31/12/2019
SCCV ALLEE DES ROMANCES	BNP	DECOUVERT	2 000 000,00	1 999 702,10	31/12/2019
		GFA	8 988 700,00		31/12/2999
SNC ALSACE INVESTISSEMENT	BECM	PRÊT	1 900 000,00	37 034,40	31/03/2020
SNC CR CREATION	BECM	DECOUVERT	1 000 000,00	951 620,99	31/12/2020
SCCV COTE MARIANNE	BECM	DECOUVERT	800 000,00	0,00	31/03/2020
		GFA	1 296 263,00		31/12/2999
		DECOUVERT	550 000,00	0,00	31/05/2020
		GFA	578 133,00		31/12/2999
SCCV SAULMATT	BECM	PRÊT	300 000,00	792 527,74	30/09/2035
SCCV PALADINES	BECM	DECOUVERT	2 600 000,00	2 403 344,00	31/10/2021
		GFA	2 577 040,00		31/10/2022

4 - VENTILATION DE L'EFFECTIF AU 31/12/19

- CADRES	5
- EMPLOYES	4

5 - COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

Le CPF remplace le droit individuel à la formation (DIF) depuis le 1er janvier 2015 mais les heures du DIF restent mobilisables dans le cadre du CPF.
L'URSSAF alimentera directement le CPF à partir des DADS et des DSN.

6 - CREDIT IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI

A compter du 1er janvier 2019 le CICE est remplacé par un allègement de cotisations patronales pérenne, ciblé sur les bas salaires.

7 - LISTE DES TRANSACTIONS EFFECTUEES PAR LA SOCIETE AVEC DES PARTIES LIEES

NON APPLICABLE

8 - INFORMATION AU TITRE D'UN EVENEMENT POST-CLÔTURE

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un évènement majeur.
L'entreprise a estimé à la date d'arrêté de ses comptes que cette situation relève d'un évènement post-clôture sans lien avec une situation existante au 31 décembre 2019.
Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet évènement.

9- INFORMATION AU TITRE DE L'IMPACT DU COVID-19 SUR L'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE POSTERIEUREMENT A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire n'aura pas d'impact significatif sur son activité.

CLAUDE RIZZON PROMOTION
Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 3.051.650 euros
Siège social : route de Briey – 57160 CHATEL-SAINT-GERMAIN
358 801 074 RCS METZ

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 12 MAI 2020

Exercice clos le 31 décembre 2019

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Mesdames, Messieurs,

Le Directoire de notre société CLAUDE RIZZON PROMOTION vous a convoqués à une Assemblée Générale, conformément à la loi et aux statuts, afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2019, et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice et l'affectation du résultat.

Nous vous rappelons que, conformément à l'article L.225-68 du Code de commerce, le Conseil de surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale ses observations sur le rapport de gestion du Directoire, le rapport sur les comptes consolidés, ainsi que sur les comptes de l'exercice.

Nous vous précisons que le Directoire a communiqué au Conseil de surveillance les comptes annuels, les comptes consolidés, et ses rapports.

Après avoir vérifié et contrôlé les comptes annuels, les comptes consolidés, le rapport de gestion du Directoire et le rapport sur les comptes consolidés, nous estimons que ces documents ne donnent lieu à aucune observation particulière de la part du Conseil de surveillance.

Nous espérons en conséquence que l'ensemble des propositions que vous a faites le Directoire dans son rapport recevra votre agrément, et que vous voudrez bien adopter les résolutions correspondantes qui vous sont soumises.

Le Conseil de surveillance

CLAUDE RIZZON PROMOTION
Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 3.051.650 euros
Siège social : route de Briey – 57160 CHATEL-SAINT-GERMAIN
358 801 074 RCS METZ

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 12 MAI 2020

Exercice clos le 31 décembre 2019

AFFECTATION DU RESULTAT

Proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

TROISIEME RESOLUTION

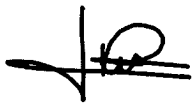
L'Assemblée générale, après avoir constaté que la réserve légale est d'ores et déjà dotée à hauteur de 10 % du capital social, approuve la proposition qui lui est faite et décide d'affecter comme suit le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2019, s'élevant à 1.396.917,80 euros :

- 1.396.917,80 euros au crédit du compte « Autres réserves », dont le solde créditeur se trouve en conséquence porté de 44.835.476,53 euros à 46.232.394,33 euros.

Vote de l'Assemblée Générale du 12 mai 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président du directoire



H.B.M
Audit & Révision

Siège social et bureaux
9, rue Pierre Simon de Laplace
BP 35032
57071 METZ Cedex 03
Tél. 03 87 66 77 33
Fax 03 87 56 05 73
E-mail : hbm@l2hassocies.fr

Richard GAUTHIOT
Arnaud BERNARD
Virgile DEBS
Véronique MÉLZER

CLAUDE RIZZON PROMOTION
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au Capital de 3 051 650 €

Siège social : 1 route de Briey
57160 CHATEL SAINT GERMAIN

N ° SIRET : 358 801 074 00016

Copie certifiée conforme à l'original

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

H.B.M
Audit & Révision

Aux actionnaires de la société CLAUDE RIZZON PROMOTION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CLAUDE RIZZON PROMOTION, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre Directoire le 22 Avril 2020 sur les bases des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

H.B.M
Audit & Révision

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les Normes d'Exercice Professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les notes de l'annexe des comptes annuels concernant :

- Les principes et méthodes comptables : ces derniers précisent que le résultat de l'exercice tient compte des résultats dégagés au cours de ce même exercice par les filiales de votre société
- Les informations au titre des évènements post-clôture, liées au Covid-19,
- Les informations au titre de l'impact du Covid-19 sur l'activité de l'entreprise postérieurement à la clôture de l'exercice.

H.B.M
Audit & Révision

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire arrêté le 22 avril 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de Commerce.

H.B.M
Audit & Révision

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport de gestion de votre Directoire consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du Code de Commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Directoire.

H.B.M
Audit & Révision

Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux Normes d'Exercice Professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes d'Exercice Professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

H.B.M
Audit & Révision

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

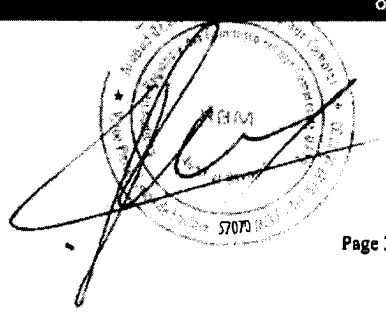
Fait à Metz, le 27 Avril 2020

Arnaud BERNARD

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Bilan - Actif

Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	24 816	24 816		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	439 502	287 053	152 449	152 449
Constructions	1 426 023	994 850	431 172	457 537
Installations techniques, matériel, outillage	5 554	5 554		
Autres immobilisations corporelles	1 137 178	993 301	143 876	159 162
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	4 643 972		4 643 972	4 535 346
Créances rattachées à des participations	15 019 375		15 019 375	15 019 375
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 634		4 634	4 634
ACTIF IMMOBILISE	**22 701 054**	**2 305 575**	**20 395 479**	**20 328 503**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	38 509		38 509	38 509
Avances et acomptes versés sur commandes	55 164		55 164	58 600
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	826 568		826 568	839 567
Autres créances	56 776 868		56 776 868	74 213 289
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	24 410 497		24 410 497	3 525 655
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	4 840		4 840	12 697
ACTIF CIRCULANT	**82 112 446**		**82 112 446**	**78 688 305**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
				809



Bilan - Passif

Rubriques			31/12/2019	31/12/2018
Capital social ou individuel	(dont versé :	3 051 650)	3 051 650	3 051 650
Primes d'émission, de fusion, d'apport			4 046 907	4 046 907
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			305 165	305 165
Réserves statutaires ou contractuelles			44 835 477	43 472 146
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)		
Report à nouveau				
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		1 396 918	1 363 331
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées			118 801	113 258
	CAPITAUX PROPRES		**53 754 917**	**52 352 457**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
	AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques				140 012
Provisions pour charges				
	PROVISIONS			**140 012**
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			5 315	2 065
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			80 661	154 990
Dettes fiscales et sociales			469 661	453 252
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			48 197 371	45 914 033
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				
	DETTES		**48 753 008**	**46 524 340**
Ecarts de conversion passif				
	TOTAL GENERAL		**102 507 925**	**99 016 809**

Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2019	31/12/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 715 027		1 715 027	1 698 049
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**1 715 027**		**1 715 027**	**1 698 049**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			157 080	133 573
Autres produits			157 957	156 757
PRODUITS D'EXPLOITATION			**2 030 063**	**1 988 378**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			505 322	485 489
Impôts, taxes et versements assimilés			36 252	34 587
Salaires et traitements			774 034	647 124
Charges sociales			308 169	285 375
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			84 425	87 237
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				140 012
Autres charges			128 487	170
CHARGES D'EXPLOITATION			**1 836 690**	**1 679 995**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**193 374**	**308 383**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée			414 021	530 714
Perte supportée ou bénéfice transféré			111 322	146 939
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			933 548	798 210
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			426 905	460 313
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			55 289	45 261
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			**1 415 741**	**1 303 784**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			314 771	314 058
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**314 771**	**314 058**
RESULTAT FINANCIER			**1 100 970**	**989 726**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**1 597 042**	**1 681 885**

Rubriques		31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			1 362
Produits exceptionnels sur opérations en capital		80 843	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		2 318	2 281
	PRODUITS EXCEPTIONNELS	**83 160**	**3 643**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			15 495
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		39 789	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		7 860	7 935
	CHARGES EXCEPTIONNELLES	**47 650**	**23 430**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	35 511	-19 787
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices		235 635	298 767
	TOTAL DES PRODUITS	**3 942 986**	**3 826 520**
	TOTAL DES CHARGES	**2 546 068**	**2 463 189**
	BENEFICE OU PERTE	1 396 918	1 363 331

CLAUDE RIZZON PROMOTION

Annexes

SOMMAIRE

A) FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1 - EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

2 - DEROGATIONS ET MODIFICATIONS AUX PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Evaluation du stock terrain
2.2 Note sur les résultats des filiales et participations

B) INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1 - BILAN ACTIF

1.1 - Immobilisations corporelles - Amortissements
1.2 - Immobilisations financières
1.3 - Garanties obtenues sur immobilisations financières
1.4 - Etats des stocks terrains
1.5 - Charges constatées d'avance
1.6 - Produits à recevoir
1.7 - Créances - classement par échéance
1.8 - Créances concernant les entreprises liées
1.9 - Liste des filiales et participations

2 - BILAN PASSIF

2.1 - Capital
2.2 - Identité de la société consolidante
2.3 - Accroissements et allégements de la dette future d'impôts
2.4 - Classement des dettes par échéance
2.5 - Charges à payer
2.6 - Sûretés réelles accordées
2.7 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices
2.8 - Rémunération des dirigeants
2.9 - Dettes concernant les entreprises liées
2.10 - Provisions

C) AUTRES INFORMATIONS

1 - ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE RETRAITE

2 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

3 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

4 - VENTILATION DE L'EFFECTIF AU 31/12/19

5 - COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

6 - CREDIT IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI

7 - LISTE DES TRANSACTIONS EFFECTUEES PAR LA SOCIETE AVEC DES PARTIES LIEES

8 - INFORMATION AU TITRE D'UN EVENEMENT POST-CLÔTURE

9- INFORMATION AU TITRE DE L'IMPACT DU COVID-19 SUR L'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE POSTERIEUREMENT A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

A) FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1- EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

Néant

2 - DEROGATIONS MODIFICATIONS AUX PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis dans le respect des dispositions du dernier Plan Comptable Général 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permamence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.1 Evaluation du stock terrain

Depuis le 1er janvier 1999, les frais financiers ne sont pas inclus dans les valeurs d'exploitation.

2.2 Note sur les résultats des filiales et participations

Le résultat comptable de la société dégagé au cours de cet exercice tient compte du résultat dégagé au cours de ce même exercice par les SCI et SNC filiales.